

Gagnon, André-Anne

De: Carolina Rinfret <carolina_rinfret@transcanada.com>
Envoyé: 23 novembre 2017 15:17
À: Gagnon, André-Anne
Cc: Marc Boucher; Paul, Mireille
Objet: [POLLURIEL (Bayes)] RE: Gazoduc Saint-Sébastien - Retrait de l'UPA
Pièces jointes: Lettre CPTAQ - 8 novembre 2017.pdf; Cahier des mesures générales.pdf; Guide de Gestion de l'Emprise.pdf

Importance: Haute

Bonjour Madame Gagnon,

Pour faire suite à mon message téléphonique de ce matin, je vous confirme que la profondeur d'enfouissement de la conduite n'a pas été révisée pour passer à 1,6 m, elle demeure toujours à 1,2 m.

Comme indiqué dans mon message téléphonique, ce qui a été convenu avec la Fédération de l'UPA de la Montérégie c'est de préciser les modalités relatives à la profondeur d'enfouissement du gazoduc projeté.

Vous trouverez ci-joint, les documents déposés de façon conjointe par TransCanada et la Fédération à la CPTAQ en date du 8 novembre dernier. Dans la lettre conjointe transmise à la CPTAQ, vous y trouverez ces modalités relatives à la profondeur d'enfouissement que les parties demandent d'intégrer aux conditions de la décision finale de la CPTAQ, mais qui ne changent pas la profondeur minimale de 1,2 mètre en milieu agricole comme prévu au présent dossier.

Ainsi, ce qui est prévu, c'est que le pipeline serait installé à une profondeur minimale de 1,2 mètre en milieu agricole. Que cette profondeur est mesurée du dessus de la conduite jusqu'au-dessus de la couche de sol inerte et n'inclut pas la couche de sol arable, laquelle sera retirée avant les travaux de construction et remise en place à la fin des travaux. Aussi, afin de s'assurer que les profondeurs minimales et les spécifications de construction de TransCanada soient respectées, les entrepreneurs ajouteront leurs propres marges au moment de la construction. Cette marge est de l'ordre de 10 cm.

Bref, ces modalités reflètent et précisent les pratiques de construction existantes de TransCanada.

Je vous invite à communiquer avec moi pour plus de précisions.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

From: Andre-Anne.Gagnon@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Andre-Anne.Gagnon@mddelcc.gouv.qc.ca]
Sent: November 23, 2017 2:25 PM
To: Carolina Rinfret
Cc: Marc Boucher ; Mireille.Paul@mddelcc.gouv.qc.ca
Subject: RE: Gazoduc Saint-Sébastien - Retrait de l'UPA

Bonjour,

J'ai bien reçu votre message téléphonique, merci beaucoup pour ces précisions! J'attendrai donc votre envoi prochain de documents dont vous me parliez afin de clarifier cet aspect.

Salutations,

André-Anne Gagnon, Biologiste, M.Sc.

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers

(418) 521-3933 poste 4672

andre-anne.gagnon@mddelcc.gouv.qc.ca

De : Gagnon, André-Anne

Envoyé : 23 novembre 2017 08:40

À : 'Carolina Rinfret' <carolina_rinfret@transcanada.com>

Cc : Marc Boucher <marc_boucher@transcanada.com>; Paul, Mireille <Mireille.Paul@mddelcc.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Gazoduc Saint-Sébastien - Retrait de l'UPA

Bonjour Mme Rinfret,

On vient de m'informer que la profondeur de la conduite aurait été révisée, suite à l'entente que vous avez conclue avec l'UPA, pour passer à 1,6 m. Puisque vous m'aviez plutôt signifié, par le courriel ci-dessous, que le projet n'avait pas été modifié suite à cette entente, je me demandais si vous pouviez me dire ce qu'il en est?

Merci et bonne journée,

André-Anne Gagnon, Biologiste, M.Sc.

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers

(418) 521-3933 poste 4672

andre-anne.gagnon@mddelcc.gouv.qc.ca

De : Carolina Rinfret [mailto:carolina_rinfret@transcanada.com]

Envoyé : 9 octobre 2017 11:35

À : Gagnon, André-Anne <Andre-Anne.Gagnon@mddelcc.gouv.qc.ca>

Cc : Marc Boucher <marc_boucher@transcanada.com>

Objet : [POLLURIEL (Bayes)] RE: Gazoduc Saint-Sébastien - Retrait de l'UPA

Bonjour Madame Gagnon,

Je fais suite à votre courriel du 26 septembre dernier et vous prie de m'excuser de la réponse tardive à ce dernier.

En effet, en date du 22 septembre dernier, une entente est intervenue entre TransCanada et l'UPA visant à régler certains différends. Je vous confirme par la présente que cette entente ne modifie aucunement le projet tel que déposé au MDDELCC dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées et demeure disponible pour répondre à vos questions concernant la présente.

Carolina Rinfret

Conseillère juridique principale

Droit commercial et réglementation canadienne – Pipelines de liquides

1000 rue Sherbrooke Ouest, bureau 1800

Montréal, QC, H3A 3G4

Tél.: 514 982-8402

Cell : 514 237-6190

Courriel: carolina_rinfret@transcanada.com



From: Andre-Anne.Gagnon@mddelcc.gouv.qc.ca [<mailto:Andre-Anne.Gagnon@mddelcc.gouv.qc.ca>]

Sent: September 26, 2017 8:58 AM

To: Marc Boucher

Cc: Carolina Rinfret

Subject: Gazoduc Saint-Sébastien - Retrait de l'UPA

Bonjour M. Boucher,

Nous n'avons pas encore eu l'occasion de nous parler mais tel que ma collègue Marie-Michelle Vézina vous l'avait mentionné, je reprends l'analyse de votre projet aux évaluations environnementales. Nous souhaiterions savoir si suite à l'entente conclue entre TransCanada et l'UPA, des modifications au projet, tel qu'il a été déposé au MDDELCC dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, ont eu lieu?

Sincères salutations,

André-Anne Gagnon, Biologiste, M.Sc.

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers

(418) 521-3933 poste 4672

andre-anne.gagnon@mddelcc.gouv.qc.ca

We respect your right to choose which electronic messages you receive. To stop receiving this message and similar communications from TransCanada PipeLines Limited please reply to this message with the subject "UNSUBSCRIBE". This electronic message and any attached documents are intended only for the named addressee(s). This communication from TransCanada may contain information that is privileged, confidential or otherwise protected from disclosure and it must not be disclosed, copied, forwarded or distributed without authorization. If you have received this message in error, please notify the sender immediately and delete the original message. Thank you. Nous respectons votre droit de choisir quels messages électroniques vous désirez recevoir. Pour ne plus recevoir ce message et les communications similaires, de la part de TransCanada PipeLines Limited, veuillez répondre à ce message en inscrivant dans l'objet « SE DÉSINSCRIRE ». Ce message électronique et tous les documents joints sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s). Cette communication de TransCanada peut contenir des renseignements privilégiés, confidentiels ou par ailleurs protégés contre la divulgation; ils ne doivent pas être divulgués, copiés, communiqués ou distribués sans autorisation. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en avvertir immédiatement l'expéditeur et détruire le message original. Merci

We respect your right to choose which electronic messages you receive. To stop receiving this message and similar communications from TransCanada PipeLines Limited please reply to this message with the subject "UNSUBSCRIBE". This electronic message and any attached documents are intended only for the named addressee(s). This communication from TransCanada may contain information that is privileged, confidential or otherwise protected from disclosure and it must not be disclosed, copied, forwarded or distributed without authorization. If you have received this message in error, please notify the sender immediately and delete the original message. Thank you. Nous respectons votre droit de choisir quels messages électroniques vous désirez recevoir. Pour ne plus recevoir ce message et les communications similaires, de la part de TransCanada PipeLines Limited, veuillez répondre à ce message en inscrivant dans l'objet « SE DÉSINSCRIRE ». Ce message électronique et tous les documents joints sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s). Cette communication de TransCanada peut contenir des renseignements privilégiés, confidentiels ou par ailleurs protégés contre la divulgation; ils ne doivent pas être divulgués, copiés, communiqués ou distribués sans autorisation. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en avvertir immédiatement l'expéditeur et détruire le message original. Merci